

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **LOCMALO**

Séance du **20 novembre 2008**

**Nombre de conseillers**

- en exercice	<b>15</b>
- présents	<b>11</b>
- votants	<b>11</b>
- absents	<b>04</b>
- exclus	<b>0</b>

L'an deux mille huit, le 20 novembre à 20 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. onsieur Jean Michel LE CUNFF.

**Etaient présents : MM.**

LE CUNFF , PALARIC, LE GARREC, DROUAL, GAUTIER, LOHE, LE TADIC, MAUBRE, CHEVRAY, LE GUYADER, BOUCHARD.

Date de convocation :

**14 novembre 2008**

Date d'affichage :

M. Christine DROUAL a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

**OBJET**

Projer de méga décharge à  
PLOURAY

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le projet de méga-décharge à PLOURAY.

Après délibération, le conseil municipal émet un avis défavorable compte tenu de l'absence de communication sur le projet de la part du groupe G.D.E.

Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de PONTIVY le 24  
novembre 2008 et publication ou  
notification du

Le Maire,

